

Accessibilité des Établissements Recevant du Public pour les personnes en situation de handicap

Quels enjeux économiques pour l'État et les collectivités territoriales ?

Jean-Pierre Serrus
Président d'Accèsométrie

Jean-Louis Garcia
Président de la Fédération des APAJH

Jean-Luc Guitard
Directeur France de Dexia Crédit Local

Didier Duchêne
Délégué Accessibilité de la Fédération Française du Bâtiment

ont le plaisir de vous convier à la conférence de presse sur :

Le Coût de la mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) pour l'État et les collectivités locales

Mise à jour de l'étude du 22 janvier 2008 élargie aux ERP dépendants de l'État

mercredi 5 mai 2010 à 9h00

Salons de la Maison des Arts et Métiers
Salon Liancourt – 9, bis avenue d'Iéna – 75 116 Paris

Métro : Iéna **9**

L'accessibilité globale des établissements recevant du public est une obligation imposée par la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». En 2015, tous les ERP gérés par les collectivités locales et l'Etat, devront être accessibles quelle que soit la nature de handicap. Un diagnostic de mise en accessibilité devra être réalisé au 1er janvier 2011 pour les 4 premières catégories d'ERP.

En 2008, la première étude menée par Accèsométrie, la Fédération des APAJH, Dexia et la Fédération Française du Bâtiment chiffrait à 15 milliards d'euros l'investissement pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public gérés par les collectivités locales.

Aujourd'hui, où en est-on de la réalisation des diagnostics ? Les délais imposés par la loi du 11 février 2005 seront-ils tenus ?

Accèsométrie, la Fédération des APAJH, Dexia et la Fédération Française du Bâtiment ont actualisé leur étude en l'étendant aux bâtiments de l'Etat. Quel sera le coût de la mise en accessibilité de l'ensemble des ERP publics à moins de 5 ans de l'échéance fixée par la loi ?

**Merci de confirmer votre présence auprès du service de presse
avant le mardi 4 mai 2010 à 14h**

Contacts presse

Fédération des APAJH - Audrey Pugliérini - Tél. : 01 55 39 56 34 - Email : communication@apajh.asso.fr

Accèsométrie - Jean-Pierre Serrus - Tél. : 04 42 90 43 60 - Email : jp.serrus@accesmetrie.fr

Dexia - Muriel Coli - Tél. : 01 58 58 85 52 - Email : muriel.coli@dexia.com

FFB - Anaïk Cucheval - Tél. : 01 40 69 51 39 - Email : cuchevala@national.ffbatiment.fr